

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE REMPLACEMENT TEMPS PLEIN (35 h / semaine)

Formation professionnelle

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la direction du centre de formation professionnelle, l'emploi de conseillère ou de conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants en lien avec la formation professionnelle relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique. Plus précisément, elle ou il devra :

- Collaborer à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseiller les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes;
- Conseiller et soutenir les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et collective;
- Instrumenter les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages;
- Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des événements spéciaux en collaboration avec les intervenantes et intervenants et les élèves de la formation professionnelle;
- Contribuer à la visibilité de la commission scolaire auprès des partenaires socio-économiques;
- Conseiller, assister et informer les candidats quant à la démarche de la reconnaissance des acquis et des compétences;
- Étudier les dossiers aux fins de l'admissibilité en reconnaissance des acquis et des compétences;
- Analyser les dossiers scolaires en accord avec les principes de la reconnaissance des acquis et des compétences;
- Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation.

ENTRÉE EN FONCTION : 13 octobre 2020.

DURÉE : Jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, soit le 25 juin 2021

TRAITEMENT : Selon la convention collective du personnel professionnel. Le traitement est déterminé en fonction de la scolarité et de l'expérience et peut varier entre 25,25 \$ et 45,22 \$ de l'heure.

PROCÉDURE : Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature **en indiquant le numéro de concours approprié** et en faisant part de leur intérêt de même que de leur expérience **au plus tard le 06 octobre à 16 heures** à la direction des ressources humaines :

Centre de services scolaire de la Rivéraine
Service des ressources humaines
375, rue de Monseigneur-Brunault, Nicolet (Québec) J3T 1Y6
Numéro de concours : CP-FP-REMP-061020
Courriel : emploi@csriveraine.qc.ca